

ALGERIE TELECOM EPE – SPA RCN°02B18083 Capital social de 115.000.000.000de DA

Siège sociale RN N°05, Cinq maisons, Mohammedia – 16200-Alger

Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ain-Temouchent Sous-direction Technique Opérationnelle Département réseau d'accès

Réf: AT/DOT- 46/SDTO/DRA/CRU /6/ 2023

Δ

Monsieur le Gérant de l'entreprise SARL ISLAM LIL MOUKAWALA RUE HANNANI ADDA JDIOUIA RELIZANE

Objet: Mise en demeure.

Projet: Travaux de canalisation urbaine.

Lot N°03: CENTRE VILLE EL AMRIA.

- -Vu le contrat d'adhésion N° 14/2023du16/02/2023; ayant l'objet travaux de maintenance et développement de la canalisation.
 - Vu l'ordre de service N°41 du 23/03/2023 de démarrage des travaux.
- Vu l'article 10 du contrat d'adhésion N° 14/2023 du16/02/2023, relatif au délai d'exécution contractuel fixé à trente-cinq (35) jours pour le projet travaux de maintenance et développement de la canalisation centre-ville EL AMRIA.
 - -Vu Le PV d'ouverture de chantier datée le 12/04/2023.
- -Vu le rapport envoyé le 19/04/2023 par le service de CMP concernant l'absence total de l'équipe depuis l'ouverture de chantier.
- Considérant que le délai d'exécution contractuel est consommé à 20% alors que le taux d'avancement réel de l'ensemble des travaux 00%.

De ce qui procède :

L'entreprise <u>SARL ISLAM LIL MOUKAWALA</u> représenté par son gérant est <u>mise en demeure</u> dans un délai de 08 jours à compte de la date de la publication de la dite mise en demeure sur site WEB d'Algérie télécom et avec les voies règlementaire.

À l'effet de :

1- Entamer les travaux dans les plus brefs délais.

Algérie télécom se réserve le droit de prendre les mesures administratives et règlementaires à l'encontre de l'entreprise.



Ain T'émouchent, le 19/04/2023

Directeur opérationnel